

Paris, le 17 juin 2013

Sécurité du réseau ferré français

Des progrès continus en matière de sécurité ferroviaire : deux fois moins de tués en 10 ans

Comme chaque année, RFF remet son rapport sur la sécurité du réseau pour l'année 2012 à l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF).

Principaux points : diminution des accidents, hausse des investissements en matière de sécurité.

Chiffres-clés :

- **Une baisse d'un tiers du nombre de personnes tuées sur le réseau en 10 ans**
- **Sur les passages à niveau, une baisse de 40% du nombre d'accidents en 10 ans**
- **Sur 5 millions de trains circulés en 2012, seulement 136 accidents significatifs se sont produits.**

L'accidentologie poursuit sa baisse

L'accidentologie du réseau a globalement diminué en 2012. 136 accidents significatifs (au sens de la réglementation européenne) se sont produits, contre 154 en 2011.

Cette réduction vient confirmer la poursuite de la baisse globale : on note 40% d'accidents significatifs en moins sur le réseau ferré depuis dix ans.

Le rapport fait également part d'une diminution significative du nombre de décès sur le réseau depuis 10 ans avec 35% de tués en moins.

En 2012, (hors suicides), 73 décès et 37 blessés graves ont été dénombrés sur le réseau contre 88 et 53 en 2011.

Sur ces 73 décès en 2012, 33 personnes ont trouvé la mort lors d'accidents routiers survenus à des passages à niveau.

Le nombre des personnes tuées présentes dans les emprises sans y être autorisées a diminué : il passe de 50 en 2011 à 32 en 2012.

Des actions significatives pour réduire le nombre d'accidents

La modernisation du réseau contribue à sa performance et à l'amélioration de la sécurité. Le réseau bénéficie depuis 2007 d'un vaste plan de régénération. Ainsi, RFF a augmenté ses investissements sur le réseau existant de 1 à 2,5 milliards d'euros depuis 2008. Ce sont chaque année 1000 chantiers qui sont menés partout en France avec l'objectif de garantir la sécurité des circulations ferroviaires grâce à des infrastructures fiables et modernes.

Au-delà de ses actions de modernisation, RFF, avec ses partenaires (les collectivités locales et l'État) augmente ses **investissements** en menant des actions spécifiques pour

améliorer la sécurité du réseau. Ainsi, 45 millions d'euros ont été spécifiquement attribués à des actions de sécurité sur le réseau ferré contre 33 millions en 2011.

A titre d'exemple, des grillages ont été posés aux abords des établissements scolaires ou des zones urbaines proches des voies ferrées.

Concernant la sécurité aux passages à niveau, RFF a poursuivi en 2012 ses investissements en supprimant 4 passages à niveaux inscrits au programme de sécurisation national. 40 passages à niveau ont fait l'objet d'investissements pour améliorer la sécurité des usagers et 45 autres ont été supprimés. Concernant la prévention des heurts de personnes lors des traversées de voies en gare, 5 ouvrages ont été construits en 2012.

Les efforts de sensibilisation menés par RFF auprès des usagers des passages à niveau et des traversées des voies en gares sur les passages planchiés portent leurs fruits. La journée nationale de sécurité aux passages à niveau, à l'initiative de RFF aura lieu le 24 septembre cette année.

Un point d'amélioration : Les collisions avec des obstacles présents sur les voies (en dehors des collisions à des passages à niveau) sont en nette augmentation en raison d'une évolution conséquente du nombre d'impacts mettant en cause des animaux (+79%) et des actes de malveillance (+123%).

Pourquoi un rapport de sécurité annuel ?

Le gestionnaire d'infrastructure (RFF et SNCF Infrastructure dans ses activités de gestionnaire d'infrastructure délégué) a une triple mission :

- assurer le bon entretien du réseau
- gérer la circulation des trains à travers la prise en compte des activités des entreprises ferroviaires sur le réseau
- aménager et développer le réseau.

Le rapport rend compte de la sécurité des usagers, des personnels et des tiers ainsi que la protection de l'environnement. RFF et SNCF Infrastructure pour ses missions de gestionnaire d'infrastructure délégué élaborent leurs systèmes de gestion de la sécurité et doivent être titulaires d'un agrément de sécurité délivré par l'EPSF qui le leur a renouvelé pour cinq ans le 14 février dernier.

RFF établit et publie la documentation d'exploitation et les règles particulières d'exploitation, que doivent respecter les entreprises ferroviaires.

RFF investit chaque année pour améliorer la sécurité de toutes les activités sur le réseau ferré français : les franchissements sur les passages à niveau, les traversées de piétons sur les voies, l'entretien des tunnels, la sécurisation des sites recevant des marchandises dangereuses, etc. Ce sont ces multiples facteurs que RFF prend en compte dans son activité pour que chaque entreprise ferroviaire puisse circuler sur le réseau en toute sécurité.

SNCF infrastructure, pour ses missions de gestionnaire d'infrastructure délégué, entretient le réseau et gère le trafic et les circulations des 23 entreprises ferroviaires opérant sur le réseau.

Le rapport rend compte de ces activités de gestion de l'infrastructure permettant d'assurer la sécurité des usagers, des personnels et des tiers ainsi que la protection de l'environnement.

Ce rapport annuel a été élaboré en collaboration avec la Direction de la Circulation Ferroviaire et SNCF Infrastructure dans le cadre de leurs missions menées pour le compte de RFF.

CONTACTS PRESSE :

Réseau Ferré de France

Direction des Relations Extérieures, de la Communication et de la Concertation

Matthieu Béjot

Tel.: 01 53 94 33 79

Mel. : matthieu.bejot@rff.fr

Manon de Cassini-Hérail

Tel.: 01 53 94 31 38

Mel. : manon.herail@rff.fr

A propos de RFF

Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire aux échelles européenne, nationale et régionale.

Deuxième investisseur public français, comptant 1 600 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 5,5 milliards d'euros en 2012, RFF pilote un plan de modernisation du réseau croissant et met en œuvre la politique nationale de déploiement de quatre lignes nouvelles. 800 km de lignes seront ainsi mises en services d'ici 2017. Fort d'un actif industriel de 30 000 km de lignes, RFF organise à l'attention de l'ensemble de ses clients, entreprises ferroviaires de transport de voyageurs et de fret, un accès équitable et performant au réseau ferré français.

Consultez notre site : www.rff.fr

Photos et vidéos libres de droit disponibles à la demande : www.mediatheque-rff.fr



Nouveau : Réseau Ferré de France ouvre son compte Twitter dédié aux journalistes et médias pour partager ses infos, être encore plus proche et plus réactif. Suivez et retrouvez toute l'actualité institutionnelle de RFF en vous abonnant à @RFF_presse.